

LE TRIANGLE DE LA FOLIE



Cinq cent quatre inscriptions, trois cent trente-quatre propositions, sept mentionnés, quatre finalistes et un lauréat : images et portraits d'un concours où l'exception est de règle. Dossier réalisé par Jean-Paul Robert.

DU TRIANGLE DE LA FOLIE À LA TOUR SANS FINS

Après avoir assisté au terme d'innombrables variations géométriques à la noble conversion du « cube » en Arche de la Défense, quand le flot des informations sur le Triangle de la Folie a commencé à se déverser sur les informateurs de presse, puis lorsqu'ils l'ont vu se transformer en Tour sans fins, ils se sont dit : « Voilà décidément un drôle de jeu ! » A la Défense on avait depuis longtemps pris l'habitude que « l'objet » architectural soit le modèle régnant, et souvent désolant. Pourtant, à côté d'une ou deux tours de facture convenable, il y avait ce fameux Cnit qui, depuis 1959, donnait tout son sens à la notion de forme pure, d'abstraction, d'espace, enfin de démesure comme on le dirait des cathédrales si l'expression divine ne leur était de préférence accolée.

A dire la vérité on croyait l'aven-

ture de la Défense terminée, heureusement avec l'achèvement de l'Arche, effroyablement avec le sort qu'une opération strictement immobilière, sans loi ni foi, faisait subir à cette divine démesure de la voûte du Cnit. On savait encore que le même promoteur, qui avait été capable d'obtenir l'accord d'un Zehruss âgé de 78 ans, avait trouvé des aménagements sur les communes à l'ouest de la Défense pour y regrouper quelques nouveaux mastodontes destinés au secteur tertiaire. On savait aussi la Ville de Paris, ses communes avoisinantes et concurrentes, la région et l'Etat incapables de définir un grand dessein pour le développement de la région parisienne, ou du grand Paris. Si bien que toute la réflexion de l'urbanisme français semblait s'être cristallisée sur le déséquilibre est-ouest, l'est de Paris fournissant leur logement à des fonctionnaires travaillant à l'ouest, et manifestement trop mal payés pour y trouver de quoi s'y loger, avec toutes les répercussions qu'un tel scénario peut avoir sur les transports. La critique contemporaine est éclectique, mais elle reste globalement attachée à la forme urbaine,

à une architecture indépendante d'un urbanisme qui, par son intelligence moyenne, s'apparente à des jeux d'initiation comme le lègo ou le jeu de cube. Autrement dit, la dimension exacte, nécessaire, inspirée est ce qui guide normalement ses choix. Mais cette critique sait aussi qu'à côté de la vision traditionnelle de l'Europe, le modèle de New York et de ses vertiges, celui de Hong Kong, de Tokyo, sont susceptibles d'une véritable fascination. En se fondant sur une telle fascination, et avec une intelligence dont on ne soulignera jamais assez la vacuité, Paris s'est ainsi donné quelques sous-Manhattan dans le treizième arrondissement, sur le Front de Seine, enfin à la Défense, sauvée in extremis par le désaxement d'un Danois.

Le Triangle de la Folie, légèrement au nord-ouest de l'Arche, est le terrain le plus résiduel et le plus pitoyable qui soit, pris comme il est entre les réseaux d'autoroutes et de chemin de fer et ayant comme paysage une banlieue particulièrement déchiquetée, un cimetière, prochainement de nouveaux immeubles de bureaux de la Sari ; au-delà les tours

DUFURNET RIHN ET NEMO

MXL est un immeuble de très grande hauteur (380 m). Constitué d'une plaque parallélépipédique de 240 m de haut, 110 m de long, 25 de profondeur, surmontée d'une flèche en superstructure de 140 m de haut. Son orientation est totalement cardinale. La plaque développe 123 000 m² de surface hors œuvre nette avec un rendement de plan de 80 %. La flèche contient des antennes de réception et d'émission. Sur sa structure sont disposées quatre diodes, petits immeubles de bureaux de grand prestige développant 2 850 m² de surface hors œuvre nette.

La forme de MXL est monolithique. Sa conception extrême (tant de hauteur et de surface sur une si petite parcelle) évoque l'espace où énormément de matière est concentrée d'une façon ponctuelle. MXL, sur des axes cardinaux et zénithal, est posé sur le sol apparent où il met en scène les réseaux comme l'expression de ses connections.

MXL est avant tout un immeuble rationnel soumis à la règle économique du commerce de bureaux ; il doit ressembler à ce qu'il est, un outil voué au secteur tertiaire. Pas d'effet particulier pour modifier tant soit peu, ou travestir quelque soit, la normalité de ses dimensions.

The MXL is a very high building (380 m) occupying a 2 500 m² block of land. It is made up of a parallelepiped plaque 240 m high, 110 m long and 25 m wide, surmounted by the superstructure of a spire 140 m in height. The low soil occupation of the Folie triangle leaves a good deal of the land in reserve ; the direct approaches to the MXL have been treated in mineral surfaces. In opposition to the La Défense slab and that of the future Danton Zac (building zone), of which the MXL is the interface, the plaque is set directly on the natural ground level. Its orientation is thoroughly cardinal. The plaque is destined to be filled by office spaces and whatever is needed to optimize their functioning, as well as shared time spaces and others for inter-firms services. It develops 123 000 m² of built-out surface area net, with a plan yield of 80 %. The spire will house receiving and transmission antennae. Four diodes will be laid out on its structure, small high prestige office buildings developing 2 850 m² net of built-out surface area.

RAPPORT TECHNIQUE DE SKIDMORE

Structure

La configuration fondamentale est extrêmement étroite avec un taux d'élancement de dix pour un. Par conséquent, la structure est peu efficace, très onéreuse, et très vulnérable au déplacement en tête sous l'effet du vent. L'effet de torsion est particulièrement préoccupant si la structure se trouvait sous pression excentrique par l'effet du vent sur la flèche. L'espace habitable dans la flèche sera encore plus vulnérable au vent et au déplacement de tête.

Tous ces facteurs pourraient être résolus moyennant des coûts structurels très élevés. Pour contrer l'effet du vent, les colonnes devraient être très épaisses, dépassant 2 m², si elles étaient construites en béton. Il faut tenir compte de la diagonale et de son incidence sur l'utilisation de l'espace.

Les modules du plancher aux extrémités du bâtiment seraient très coûteux, si réalisés en console, et sujets à une déflexion importante. La partie « en altitude » de l'immeuble serait exposée à la formation de verglas.

Surface hors œuvre et disposition des bureaux

La surface utilisable d'environ 7,5 m réduit la souplesse et l'efficacité de la disposition des bureaux et demeure inférieure aux normes internationales. Le rapport entre les aires de circulation et les espaces de bureaux n'est pas efficace en raison des longs couloirs et de la surface utilisable réduite. Les parcours de déplacement aux extrémités du bâtiment dépassent les normes internationales en matière de sécurité incendie. Il faudrait doubler le nombre d'escaliers de secours, avec les conséquences financières que cela implique.

Ce projet se prête seulement à une occupation fragmentée ou par étages entiers.

Mur extérieur

La façade à double vitrage sera onéreuse à construire et à entretenir. Les avantages de ce choix ne sont pas clairs. Le projet manque de précision à propos du choix de façade.

Hauteur plancher à plancher

La hauteur plancher à plancher de 3,9 m est insuffisante.

Circulation verticale

Six ascenseurs pour la desserte de 30 000 m² paraissent insuffisants.

Implantation

L'édifice est implanté sur le site de telle façon que tous les réseaux ferroviaires et routiers doivent le traverser. Cela ajoutera un surcoût important à la construction de la structure et des réseaux techniques, ainsi qu'en frais de maîtrise du bruit et des vibrations.

Remarques générales

Comme le projet recouvrira des routes et des voies ferrées, il faudra prévoir des moyens de ventilation appropriés.

Architectes : Bernard Dufournet,
Alain Rihn, Alain Domingo,
et François Scali.
Bureaux d'étude : Serete Constructions et
Ove Arup International
(Robert Emerson et Peter Rice).



